

Parcours de  
**BIODIVERSITÉ**





Parcours de  
**BIODIVERSITÉ**

## **Passage dit de la « Trémouille » - Square « Vie au Grand Air » - Square Victor-Basch - Passage du Dauphiné**

Connaissez-vous les passages dits de la Trémouille et du Dauphiné ? Et les squares de la «Vie au Grand Air» et Victor Basch ? Et saviez-vous que ces sites nous offrent une biodiversité foisonnante (fleurs, plantes, arbres, insectes, oiseaux) à deux pas du bouillonnement de la vie urbaine de Saint-Maur ?

Sur le parcours, vous découvrirez des indications notées à la craie vous précisant le nom des plantes.

## Départ du parcours :

*Le passage dit de la Trémouille se situe à l'intersection de l'avenue du Général Leclerc et de l'avenue de la Trémouille, plus précisément au niveau du n° 47 de l'avenue du Général Leclerc.*

## On peut y observer :

- Des jardinières avec fraisiers, des plantes aromatiques
- Différentes espèces de plantes : iris, sauge, ananas, giroflée, véronique, ocalis, pénisetum, menthe, citronnelle, lierre, fragon, aster, marguerite, aquillé, millepertuis, géranium et mélanges de prairie fleurie
- Des zones de roches et des cailloux divers afin d'apporter un lieu de confort pour les lézards venus de la voie ferrée
- Des hôtels à insectes préfabriqués ou agrémentés de tuiles en argile et de branchage taillé sur place. Appelés également nichoir à insectes, ces hôtels sont des dispositifs visant à faciliter la survie d'insectes et d'arachnides, notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées, à l'exemple du jardin potager, du verger et de la construction haute qualité environnementale
- Une zone identifiée de déjection canine
- Des zones de prairie fleurie

*En sortant du passage, prendre à gauche le chemin qui longe la voir ferrée jusqu'au square « Vie au Grand Air » (anciennement place Neptune).*

*(à pied : 2 min - à vélo : 1 min - 110 m)*



Passage dit de la  
**TRÉMOUILLE**

Pour célébrer les 100 ans de la VGA, la place Neptune a été rebaptisée square de la Vie au Grand Air le 1er avril 2019. Les arbres de ce square, en bonne santé, ont été conservés, d'autres ont été plantés. Quelques équipements de Street Work-out tels que des agrès ont été installés. Ces équipements correspondent aux attentes des sportifs et sont accessibles librement à tous 7/7 jours.

*En sortant du square, à l'intersection de l'avenue de la Tourelle et de l'avenue de Neptune, prendre à droite l'avenue de Neptune puis à gauche l'avenue de l'Arc jusqu'à l'avenue Pierre Brossolette. Prendre à gauche jusqu'au square Victor Basch.*

*(à pied : 5 min - à vélo : 1 min - 450 m)*

*Square*  
**VIE AU  
GRAND AIR**



### **On peut y observer :**

- Des zones de roches et des cailloux divers afin d'apporter un lieu de confort pour les lézards
- Des hôtels à insectes préfabriqués ou agrémentés de tuiles en argile et de branchage taillé sur place.
- Des nichoirs à papillons
- Des zones de prairie fleurie
- Des jardinières pour plantations de saison réalisées par le service du développement durable ou par les citoyens de la ville
- Différentes espèces de plantes : iris, citronnelle, arundo, groseiller, noisetier, aster, pensée, pavot, véronique, bourse à pasteur, chilidoine, pissenlit, primevère, hémérocalle, crocosmia, acanthe, bourrache, aquillé, vioerne, vigne vierge, ortie blanche, souci, rumesc, mufler, centauré, lunaire

Passage du  
**DAUPHINÉ**



## À quoi servent les hôtels à insectes ?

L'objectif de l'hôtel à insectes est de favoriser l'installation et la survie des insectes tel que les coccinelles, les papillons, les abeilles, les perce-oreilles sur la période hivernale

Une fois installé, l'hôtel à insectes vous servira à :

- Commencer un potager en pollénisant les plantes
- Combattre les insectes dits « nuisibles »

Un hôtel à insectes a donc une grande utilité pour favoriser une agriculture respectueuse et une biodiversité locale permettant ainsi de rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire.

L'hôtel à insectes est une vraie alternative aux traitements chimiques et permet de protéger les espèces déjà présentes et les espèces d'insectes qui sont de passage à s'installer dans votre jardin. Chaque square possède son hôtel à insectes.

# LES HÔTELS À INSECTES



Pour faire suite à une première tranche d'installation des nichoirs à mésanges en 2019 sur une majeure partie des parcs, squares et cimetières, un complément de 40 nichoirs a été effectué en 2021. Les mésanges sont de retour sur notre ville.

Une solution naturelle et efficace : un couple de mésanges peut manger plus de 500 chenilles processionnaires par jour permettant d'enrayer leur prolifération.

Les mésanges s'installent au début du printemps dans leur nid.

# LES NICHOTRS À OISEAUX



Pour son mobilier urbain, la ville a choisi de mettre en place du mobilier en plastique recyclé. L'objectif est de réduire et de réutiliser des matières néfastes pour l'environnement. Pour information, la consommation moyenne en France de bouteilles en plastique est de 96 bouteilles par an et par personne. La Ville a ainsi participé à la réduction de 690 000 bouteilles, soit l'équivalent de 20 688 kg de matières.

# LE MOBILIER URBAIN



Initiée en 2017 par le Conseil municipal des Enfants (CME), la végétalisation des pieds d'arbres évolue et se pérennise sous la forme d'un permis de végétaliser pour les Saint-Mauriens. Planter des fleurs au pied d'un arbre sur le trottoir, fleurir ou végétaliser une jardinière de l'espace public... Le dispositif est désormais étendu aux jardinières laissées à disposition des riverains par la Ville. Ce permis, assorti d'une charte de végétalisation, présente un triple objectif : développer la biodiversité, faire participer la population et promouvoir le lien social.

### **Comment obtenir son permis ?**

Pour obtenir son permis de végétaliser, il faut dans un premier temps effectuer une demande écrite en téléchargeant le formulaire d'inscriptions sur le lien :

*[saint-maur.com/actualites/actualite/charte-de-fleurissement-et-de-vegetalisation-un-permis-vert-pour-jardiner-dans-lespace-public](http://saint-maur.com/actualites/actualite/charte-de-fleurissement-et-de-vegetalisation-un-permis-vert-pour-jardiner-dans-lespace-public)*

Une fois complété, le formulaire est à renvoyer par courrier (Hôtel de Ville - service développement durable - place Charles-de-Gaulle 94100 Saint-Maur-des-Fossés) ou par courriel à : *[developpement.durable@mairie-saint-maur.com](mailto:developpement.durable@mairie-saint-maur.com)*

# UN PERMIS VERT POUR JARDINER DANS L'ESPACE PUBLIC



# Les oiseaux SAINT-

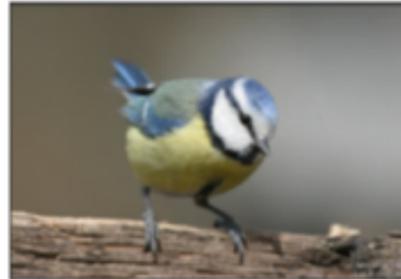
J = Jardin    BM = Bords de Marne  
R = Rare    PF = Peu Fréquent  
F = Fréquent    TF = Très Fréquent



Merle noir (J - F)



Mésange à longue queue (J - PF)



Mésange bleue (J - TF)



Mésange charbonnière (J - TF)



Moineau domestique (J - F)



Mouette rieuse (BM - F)



Perruche verte (J - F)



Pic épeiche (J - PF)



Pic vert (J - PF)



Pie bavarde (J - TF)



Pigeon biset (J - TF)



Pigeon ramier (J - TF)



Pinson des arbres (J - PF)



Pouillot véloce (J - R)



Poule d'eau (J - F)



Rouge-gorge (J - F)



Sittelle torchepot (J - PF)



Sterne pierregarin (BM - F)



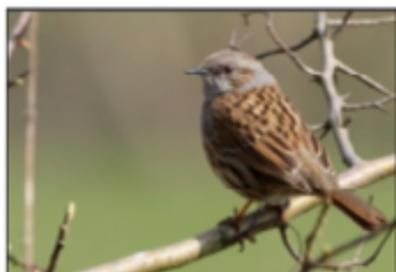
Troglodyte mignon (J - R)



Verdier d'Europe (J - PF)

# de -MAUR

J = Jardin    BM = Bords de Marne  
R = Rare    PF = Peu Fréquent  
F = Fréquent    TF = Très Fréquent



Accenteur mouchet (J - PF)



Bergeronnette des ruisseaux (DM - PF)



Bergeronnette grise (DM - PF)



Bernache du Canada (DM - F)



Canard colvert (DM - TF)



Chardonneret élégant (J - PF)



Corneille noire (J - TF)



Cygne tuberculé (BM - TF)



Etourneau sansonnet (J - F)



Faucon crécerelle (BM - R)



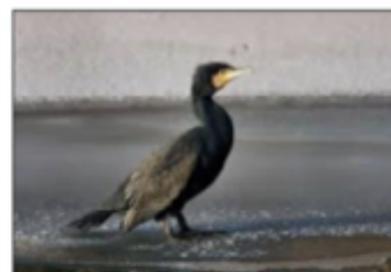
Fauvette à tête noire (J - PF)



Geai des chênes (J - F)



Goéland argenté (BM - R)



Grand cormoran (BM - F)



Grimpereau des jardins (J - PF)



Héron cendré (BM - F)



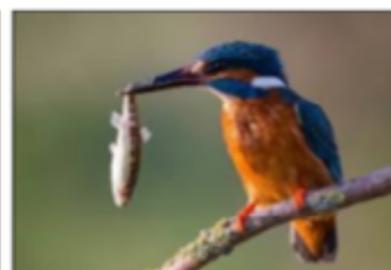
Hirondelle des fenêtres (BM - PF)



Hirondelle des rivages (BM - R)



Martinet noir (BM - TF)



Martin-pêcheur (BM - PF)

Lien internet pour d'écouter le chant des oiseaux et découvrir leurs caractéristiques :  
[oiseaux.net](http://oiseaux.net)

## La flore urbaine

La plupart des adventices sont omniprésentes dans les jardins et les rues de Saint-Maur. Ces plantes endémiques sont aussi appelées « mauvaises herbes ».

Ces adventices sont bio-indicatrices et définissent la nature du sol où elles prolifèrent. Elles aident à éliminer la pollution, produisent de l'oxygène et sont utiles aux insectes et aux oiseaux.

La biodiversité urbaine existe. Observez, identifiez, donnez du sens à vos flâneries dans Saint-Maur. Il est surprenant de constater à quel point, les dites « mauvaises herbes » possèdent des vertus oubliées. En effet, les feuilles sont souvent plus riches en nutriments que les légumes cultivés. Celles de l'ortie sont ainsi trois fois plus riches en fer que les épinards. Les adventices sont sources de protéines, de vitamines mais aussi de minéraux. Riches en saveurs variées, elles permettent d'enrichir les plats au quotidien.

À Saint-Maur-des-Fossés, un marquage à la craie est effectué afin de renseigner les citoyens sur les différentes espèces de la flore urbaine. Ce marquage à la craie est éphémère mais écologique.

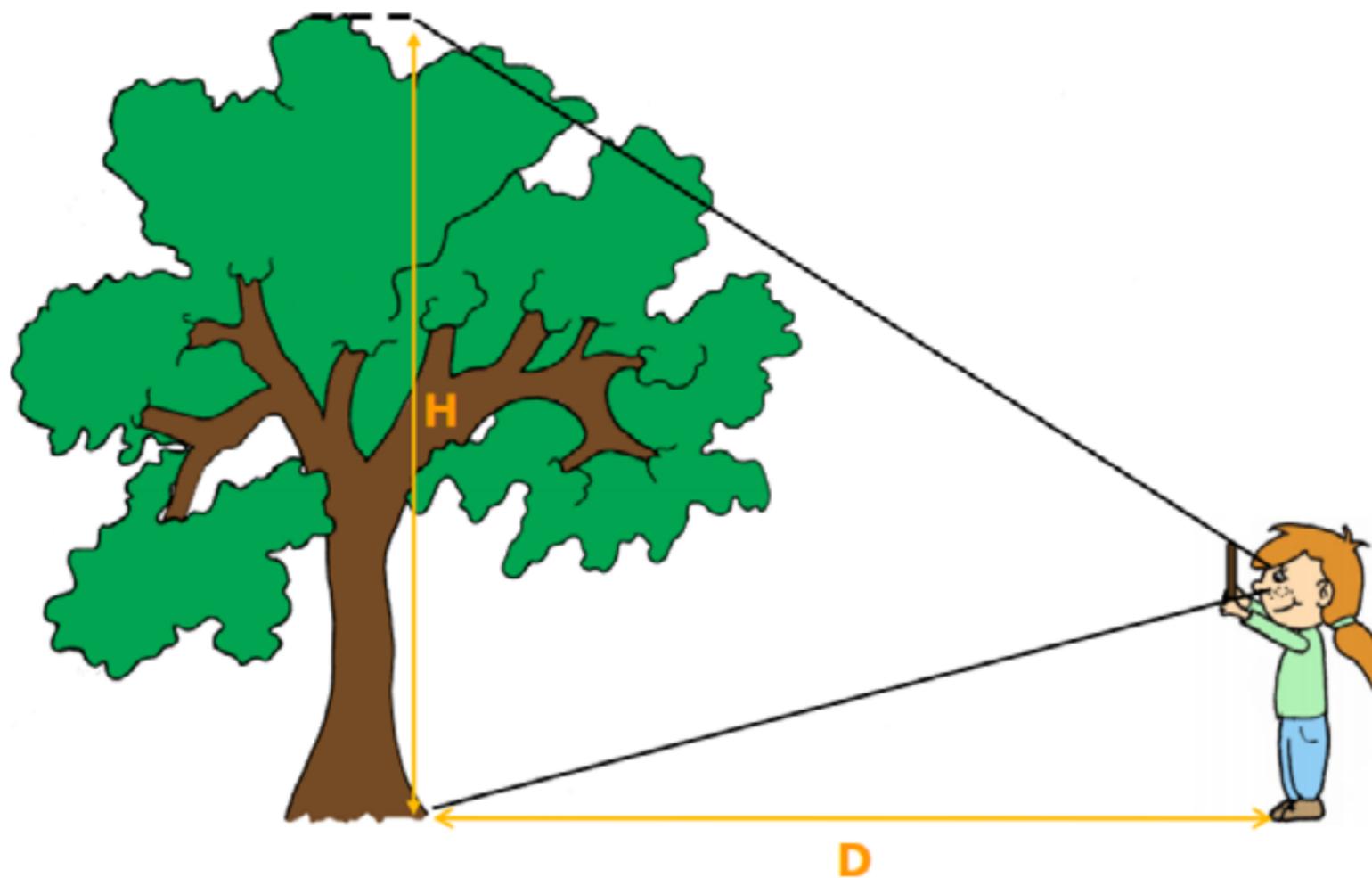
# LES ADVENTICES

Taraxanum officinale (Pissenlit)

# À LA DÉCOUVERTE DE LA TAILLE D'

Il existe un procédé pour calculer la taille de nos arbres, voici les différentes étapes de calculs :

1. Pour mesurer un arbre, il faut vous trouver un bâton de la taille de votre bras (de l'épaule jusqu'au poignet).
2. Tenez-le verticalement, le bras bien tendu
3. Fermez un œil et reculez ou avancez jusqu'à ce que vous ayez l'impression que l'arbre et le bâton forment la même taille (le haut de l'arbre doit s'aligner avec le haut du bâton et le tronc de l'arbre avec le bas du bâton).
4. Marquez au sol votre emplacement. Puis à l'aide d'un décamètre, mesurez la distance (D) entre ce point et l'arbre.
5. La distance (D) entre l'arbre et vous correspond alors à la hauteur (H) de l'arbre :  $H = D$



# MAPPE DE L'ÂGE ET DES NOS ARBRES

Il existe aussi une technique pour calculer l'âge de nos arbres, voici le principe :

Pour calculer l'âge d'un arbre, commencez par mesurer sa circonférence à 1m40 de Hauteur.

Circonférence : ..... cm

Il vous faut ensuite trouver le diamètre du tronc en divisant sa circonférence par 3,14

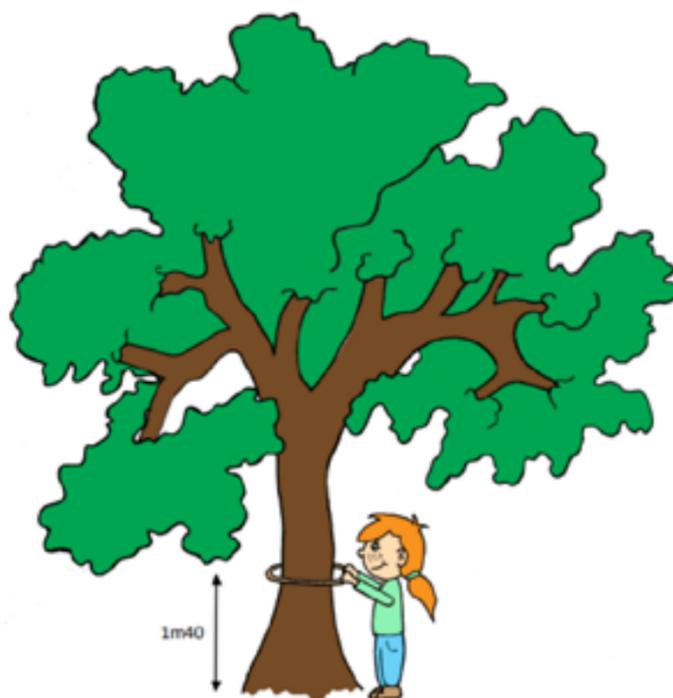
Diamètre = circonférence / 3,14 = .....cm

Enfin, multipliez le diamètre du tronc par le facteur multiplicateur correspondant au type d'arbre (voir ci-dessous) pour avoir son âge approximatif.

Age = diamètre x coefficient multiplicateur = ..... ans

## Coefficients multiplicateurs :

- 1,5 pour l'érable argenté, l'orme, le peuplier
- 2 pour le bouleau, le pin blanc, le frêne, l'érable, le chêne et le mélèze
- 2,5 pour le sapin et le hêtre
- 3 pour les arbres à croissance très lente comme le chêne rouge et le noyer



Des ateliers en milieu scolaire. Dès le plus jeune âge, sensibilisez l'enfant à la préservation de l'environnement tout en l'amusant !

## **Qu'est-ce qu'un atelier Nature et Environnement ?**

Depuis plusieurs années, Saint-Maur a mis en place des Ateliers Nature et Environnement (A.N.E.S.M) en partenariat avec l'Éducation nationale.

### **Ces ateliers visent à :**

- Découvrir la richesse du patrimoine naturel et environnemental de Saint-Maur
- S'initier aux règles d'équilibre de la nature
- Participer de façon responsable et efficace à la préservation et à la gestion de la qualité de leur environnement grâce à l'acquisition de connaissances et de compétences pratiques

Objectif : dans la logique de la démarche scientifique, les enfants alternent, au fil des séances entre théorie, observation, questionnements et mise en pratique sur le terrain.

### **À qui s'adressent ces ateliers ?**

À tous les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Saint-Maur.

### **Des activités « découverte » variées**

Les Ateliers Nature et Environnement proposent :

- Pour les CE2, une sortie découverte de la Marne en bateau, en partenariat avec l'association Au Fil de l'Eau
- Pour les CM1, une journée découverte de l'espace forestier au centre équestre de Marolles

Récemment, les A.N.E.S.M se sont également investis dans des projets intergénérationnels, dans le suivi et la mise en place de potagers dans les accueils de loisirs ainsi que dans les nouveaux ateliers soleil (parcours découverte de la Marne).

Avec plus d'une trentaine de classes par an, ce sont environ 800 élèves des écoles élémentaires de la ville, du CP au CE2, qui sont sensibilisés chaque année, ce qui représente 180 interventions réalisées par les chargées de mission éducative du service Développement Durable Environnement et Nature.

# LES ATELIERS NATURE

